



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 12 – Semaine du 5 au 9 avril 2021

En bref

Tunisie :

- Le Forum des entreprises publiques organisé par l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) a été lancé le 5 avril
- L'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) et le gouvernement ont signé un accord le 7 avril pour définir des réformes économiques
- Le ministre de l'Economie et des Finances alerte sur la situation extrêmement critique de la Tunisie
- Le Conseil ministériel adopte des projets de lois et de décrets à caractère économique
- Le taux d'inflation en mars 2021 a ralenti à +4,75% en glissement annuel
- Le ministre de l'Economie et des Finances liste les priorités de la Tunisie en matière d'investissement
- Les transferts de la diaspora tunisienne augmentent de 9,9% au premier trimestre 2021
- Les recettes touristiques reculent de 60% au premier trimestre 2021
- Le ministre de la Santé a annoncé un durcissement des mesures préventives contre le coronavirus

LE CHIFFRE À RETENIR

4,75%

Taux d'inflation en mars 2021

Libye :

- La National Oil Corporation a transféré jusqu'à ce jour 5,8 Md USD au nouveau gouvernement d'union nationale (GUN)
- Près d'1 Md LYD ont été débloqués afin de soutenir la production électrique libyenne
- La Libye reçoit sa première livraison de vaccins contre la Covid-19

Tunisie

• Lancement du Forum des entreprises publiques

Ce Forum organisé par l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) a été lancé le 5 avril en présence du chef du gouvernement M. Hichem Mechichi, qui a souligné la nécessité d'une action **rapide pour la réforme et le sauvetage des sept entreprises publiques** concernées (Tunisair, El Fouladh, Société tunisienne d'acconage et de manutention, Office des Terres Domaniales, Pharmacie centrale de Tunisie, Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie, Société tunisienne de l'électricité et du gaz). Le chef du gouvernement a souligné l'intérêt d'adopter une démarche **participative** pour sauver les institutions publiques et l'économie nationale. Pour rappel, M. Hichem Mechichi et le secrétaire général de l'UGTT M. Noureddine Taboubi ont signé le 31 mars un accord portant sur la création de cinq commissions de réflexion sur les principales réformes économiques à mettre en œuvre. L'une des commissions concerne la réforme de ces sept entreprises publiques.

• Signature d'un accord entre l'UTICA et le Gouvernement pour définir des réformes économiques

Après un premier accord signé avec l'UGTT le 31 mars dernier, le gouvernement a signé le 7 avril un accord avec l'organisation patronale l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), qui prévoit la **création de 8 commissions de réflexion conjointes** portant sur : (i) l'amélioration du **climat des affaires** avec la révision de la loi de l'investissement et de celle du développement des exportations ; (ii) le renforcement des **partenariats public-privé** ; (iii) la **politique financière** de l'Etat et notamment du soutien des entreprises qui investissent ; (iv)

la **politique de change** pour attirer les investisseurs étrangers et encourager l'internationalisation des entreprises tunisiennes ; (v) le sauvetage des **entreprises publiques** ; (vi) l'intégration du **secteur informel** ; (vii) la **logistique** et le **transport** ; (viii) le redressement de l'**artisanat** et des petits métiers.

• Le ministre de l'Economie et des Finances alerte sur la situation extrêmement critique de la Tunisie

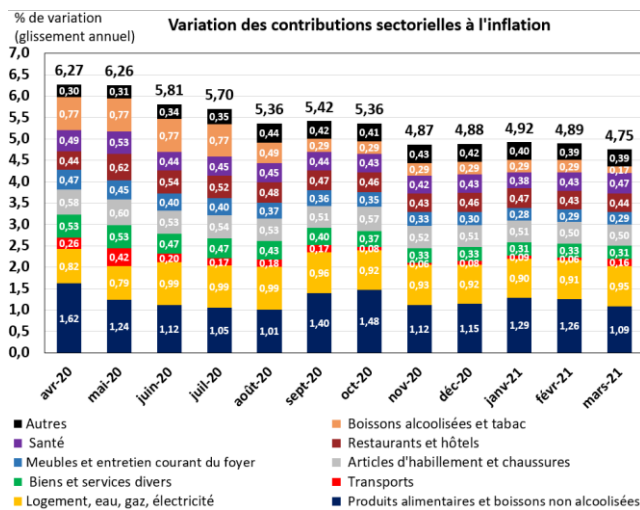
M. Ali Koolia a affirmé que la sortie de crise passerait par de nouvelles négociations avec les bailleurs de fonds et a salué l'accord signé avec l'UGTT portant sur la réforme de sept entreprises publiques. Il s'est également engagé à entamer des discussions portant sur la gouvernance, le développement et la fiscalité de l'ensemble des entreprises publiques. Cette annonce survient une semaine après celle du chef du gouvernement M. Hichem Mechichi, qui avait déclaré le 30 mars que la situation économique du pays était très grave.

• Le Conseil ministériel adopte des projets de lois et de décrets à caractère économique

Le Conseil ministériel a adopté le 2 avril les projets de lois approuvant le **prêt syndiqué (260 M EUR et 150 M USD) conclu en février avec les banques locales et le prêt de 100 M USD de la Banque Mondiale pour appuyer la campagne de vaccination**. Le Conseil a également approuvé des projets de décrets gouvernementaux fixant l'organigramme d'entreprises publiques (Office de l'Aviation Civile et des Aéroports, Société Nationale de Distribution des Pétroles, Société d'Exploitation du Canal et Adductions des Eaux du Nord), ainsi qu'un décret amendant un précédent décret de 2016 portant sur la création d'une unité de gestion par objectif relative aux négociations entre la Tunisie et l'Union européenne dans le cadre de l'accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA).

- Le taux d'inflation en mars 2021 a ralenti à +4,75% en glissement annuel

Selon les [dernières données de l'INS](#), le taux d'inflation en mars 2021 a ralenti à +4,75% en glissement annuel (g.a.), après quatre mois de stagnation à 4,9%. L'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » s'est établie en mars 2021 au même niveau qu'en février à +5,6% en g.a. après +5,7% en janvier. Le recul de l'inflation au mois de mars est principalement dû au ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires (+4,2% en mars contre +4,8% en février) et des boissons alcoolisées et tabacs (+6,1% en mars contre +10,5% en février), qui ont plus que compensé les légères hausses de l'inflation pour le logement, l'eau, l'électricité et le gaz (+5% contre +4,8% le mois précédent), les transports (+1,3% contre +0,5%) et la santé (+8,1% contre +7,5%).



- Le ministre de l'Economie et des Finances détaille les priorités de la Tunisie en matière d'investissement

Dans [une tribune publiée sur le site de l'OCDE](#) le 30 mars, le ministre de l'Economie et des Finances M. Ali Kooli a dressé le constat de la diminution des flux d'IDE vers la Tunisie (-23% entre 2019 et 2020 pour atteindre 643 M USD)

et a souligné la nécessité de se focaliser sur les moyens d'attirer plus d'investissements mais également sur la qualité de ces investissements. Il a listé quelques-uns des **principaux objectifs de la stratégie d'investissement de la Tunisie pour 2021** : exploiter pleinement l'avantage concurrentiel du pays dans des secteurs clés comme l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique, l'automobile et d'autres industries manufacturières et l'économie numérique ; attirer les investisseurs souhaitant exporter leur production vers les marchés européens et africains ; améliorer l'intégration de l'économie tunisienne dans les chaînes de valeur mondiales ; augmenter les investissements intra-régionaux. Pour rappel, la Tunisie est la coprésidente du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité et est engagée dans le Programme UE-OCDE pour l'investissement en Méditerranée.

- Les transferts de la diaspora tunisienne augmentent de 9,9% au premier trimestre 2021

Selon les chiffres de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), les transferts de la diaspora ont atteint 1,4 Md TND (429 M EUR), soit une hausse de 9,9% par rapport au premier trimestre 2020 (1,3 Md TND – 380 M EUR). Ils poursuivent la tendance enclenchée en 2020, où les transferts sur l'ensemble de l'année avaient atteint le montant record de 5,8 Md TND (1,7 Md EUR, soit 5,3% du PIB). Ces transferts en devises abondent aux réserves de la BCT, qui s'élevaient au 7 avril à 21,8 Md TND (6,5 Md EUR), soit 152 jours d'importations, contre 118 un an auparavant.


- Les recettes touristiques reculent de 60% au premier trimestre

D'après la BCT, le montant des recettes touristiques a chuté de 930 M TND (soit 282 M EUR) au cours du premier trimestre 2020 à 372 M TND (soit 113 M EUR) au cours du premier trimestre 2021, soit une diminution d'environ 60%. Pour rappel, le tourisme est un secteur

majeur en Tunisie qui génère environ 100 000 emplois directs (près de 400 000 emplois indirects) et représente environ 4,2% du PIB (près de 14% du PIB de manière indirecte selon une étude du bureau de conseil KPMG datant de 2018).

- **Durcissement des mesures préventives contre le coronavirus**

Le ministre de la santé M. Faouzi Mehdi a annoncé le 7 avril une **série de mesures qui seront mises en place entre le 9 et le 30 avril** : couvre-feu de 19h à 5h ; interdiction de tous les événements sportifs et culturels ; fermeture des marchés hebdomadaires ; possibilité d'isoler les zones où le virus circule activement. Le ministre a également annoncé que la séance unique entrerait en vigueur à partir du 12 avril dans le cadre du mois de Ramadan. Par ailleurs, les **voyageurs arrivant en Tunisie** devront effectuer un auto-confinement de cinq jours (contre deux auparavant), en plus de l'obligation de présenter un test PCR négatif datant de moins de 72h avant le vol. Au 7 avril, **264 994 cas de contamination à la Covid-19 et 9 087 décès ont été confirmés.**



Libye

- La National Oil Corporation a transféré jusqu'à ce jour 5,8 Md USD au nouveau gouvernement d'union nationale (GUN)

Saluant les efforts du GUN en faveur de la décentralisation, le président de la Compagnie nationale de pétrole (National Oil Corporation – NOC) M. Mustafa Sanallah a annoncé le 4 avril que la NOC avait transféré un total de 5,8 Md USD jusqu'à ce jour sur le compte du ministère des Finances à la Banque centrale de Libye (BCL). Pour rappel, après 8 mois de blocus pétrolier, le maréchal Haftar avait annoncé le 18 septembre dernier la reprise de la production et des exportations de pétrole libyen, suite à l'accord négocié avec M. Meitig qui prévoyait la reprise à condition que les revenus pétroliers soient gelés dans un compte jusqu'à la conclusion d'un accord sur la répartition des revenus. Le total cumulé des revenus pétroliers gelés depuis la levée du statut de force majeure jusqu'au 10 mars 2021 s'élevait à 7,8 Md USD. Le 17 mars, M. Mustafa Sanallah avait autorisé un premier transfert de 3,5 Md USD sur le compte du ministère des Finances. Les revenus pétroliers sont une ressource majeure pour la Libye et représentent plus de 90% de son budget.

- Près d'1 Md LYD débloqués afin de soutenir la production électrique libyenne

Lors de sa conférence de presse hebdomadaire, le porte-parole du gouvernement libyen unifié, M. Mohamed Hamuda, a déclaré qu'un montant total de 977 M LYD (soit 182 M EUR) a été alloué à la General Electricity Company of Libya (GECOL), qui dispose d'un monopole sur le marché de l'électricité en Libye, afin de répondre à la demande croissante d'électricité et de surmonter les difficultés actuelles. Pour ce faire, l'entreprise publique a été autorisée à négocier des contrats en gré à gré avec des entreprises locales et internationales.

- La Libye reçoit sa première livraison de vaccins contre la Covid-19

Le chef du gouvernement d'union nationale M. Abdul Hamid Dbeiba a annoncé le 4 avril que **100 000 premières doses du vaccin Sputnik V sont arrivées à Tripoli et que 1 million de doses devraient arriver d'ici le 11 avril**. Pour rappel, le gouvernement sortant de M. Fayez al-Serraj avait affirmé le 1^{er} mars que des contrats avaient été signés avec les laboratoires Pfizer-Biontech, AstraZeneca, Johnson et Johnson et Moderna, pour une commande totale de 12 millions de doses. Au 7 avril, **166 156 cas de contamination à la Covid-19 et 2 799 décès ont été confirmés en Libye**.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Hugo Mahut, Paul Mutter, Chloé Stutzmann

Pour s'abonner : chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©Chloé Stutzmann